



COMMUNE DE CHAMPDIEU

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Restauration du prieuré

Acte d'engagement

N° de contrat	
Nom de la personne publique	
Imputation budgétaire	
Comptable assignataire	Monsieur le Trésorier de Montbrison

Article 1 MAÎTRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage	Commune de CHAMPDIEU
Adresse	82 Rue de la Mairie 42600 CHAMPDIEU
Mandataire	
Adresse	
Personne habilitée à signer le marché	Monsieur le Maire Patrice COUCHAUD
Adresse	82 Rue de la Mairie 42600 CHAMPDIEU
Conducteur d'opération	néant
Adresse	

Article 2 CONTRACTANT(S)

Le, contractant unique, soussigné :

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
RCS	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

Les, cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

conjoints (cf. grille de répartition des prestations annexées)

solidaires, les unes des autres,

et désignées dans le marché sous le nom "Maître d'oeuvre".

1^{er} cotraitant :

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
RCS	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

2^e cotraitant :

<input type="checkbox"/> M/Mme	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	
RCS	
Représentée par	dûment habilité(e),
Adresse	
Code NAF	N° SIRET
TVA intracommunautaire	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	

3. cotraitant :

- M/Mme
- La société

		contractant personnellement,
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF	N° SIRET	
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		

Le maître d'oeuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par : dûment mandaté à cet effet, conformément à la convention de mandat annexée.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

- conjoint
- solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

En cas de sous-traitance, l'acceptation et l'agrément des conditions de paiement des sous-traitants sont fixées par l'annexe 3 (acceptation du sous-traitant lors de la signature du marché) ou l'annexe 4 (acceptation du sous-traitant au cours de l'exécution du marché).

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 44, 45 et 46 du code des marchés publics 2006, AFFIRMEMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée. S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter la mission de maîtrise d'oeuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

Article 3 OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché de maîtrise d'oeuvre portant sur l'opération ci-dessous :

DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'oeuvre appartient à la catégorie « réhabilitation d'ouvrages existants ». Le maître d'ouvrage envisage, conformément au programme ci-annexés, une opération ayant pour objet la réalisation de l'ouvrage :

	Restauration du prieuré
Adresse	Place de l'Eglise
	42600 CHAMPDIEU
Références cadastrales	AD 214
Surface foncière	781 m²
Estimation de la surface à réhabiliter	m²
Autres informations	

CONTENU DE LA MISSION

Le contenu et l'étendue de la mission de maîtrise d'oeuvre sont définis à l'article 2 du CCAP et dans le CCTP.

DÉLAIS D'EXÉCUTION

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre est de mois.

Les délais d'exécution de chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Etudes d'avant-projet définitif		semaines
Etudes de projet		semaines
Dossier de consultation des entreprises		semaines
Dossier des ouvrages exécutés		semaines

Article 4 OFFRE DE PRIX

Conditions générales de l'offre de prix :

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois (m0).
Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article 4 CCAP.

Forfait définitif de rémunération :

Montant estimatif des travaux **par tranche (3 tranches) à déterminer.**

Il est fixé à % par tranche

Soit € HT

..... € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de %

Soit euros TTC.
(en toutes lettres)

Article 5 PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

Contractant unique ou 1^{er} cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro Clé RIB
Banque
Code Banque Code Guichet

2^{ème} cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro Clé RIB
Banque
Code Banque Code Guichet

3^{ème} cotraitant :

Compte ouvert au nom de
Sous le numéro Clé RIB
Banque
Code Banque Code Guichet

Ordonnateur

Comptable assignataire des paiements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics 2006 :

.....

Chapitre budgétaire Article

Cadre réservé à la mention d'exemplaire unique en vue du NANTISSEMENT ou de la CESSION DE CRÉANCE

Article 6 ASSURANCES

Contractant unique ou 1^{er} cotraitant :

Compagnie d'assurance

N° de police

2^e cotraitant :

Compagnie d'assurance

N° de police

3^e cotraitant :

Compagnie d'assurance

N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'oeuvre dans un délai qui court à compter de la date de remise de l'offre.

Ce délai est de 120 jours.

Fait à Le

Le(s) contractant(s) (cachets et signatures)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

Documents et pièces annexées au présent acte d'engagement :

Annexe 1 - Grille de répartition des prestations (obligatoire en cas de groupement conjoint, recommandée en cas de groupement solidaire)

Annexe 2 - Tableau de répartition des honoraires par éléments de mission

Annexe 3 - Grille de répartition des honoraires (en cas de groupement)

Annexe 4 - Formulaire de présentation des sous-traitants (acte spécial) conformément au DC 13

Fait à Le

La personne habilitée à signer le marché